



Main dans la main vers l'avenir : Petits projets, grand impact

Appel à projets de l'OFAJ – petits projets d'un montant maximal de 3 000 €

Le changement climatique est impossible à reporter. Avec sa stratégie pour le climat et la protection de l'environnement, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) souhaite contribuer activement à des mesures de transition écologique. Nous en avons la conviction : **les jeunes ne sont pas seulement affectés par ces changements – ils jouent dès à présent un rôle clé pour façonner l'avenir.** Les échanges franco-allemands offrent à cet égard des opportunités particulières. Dans le cadre d'un dialogue interculturel, les jeunes peuvent découvrir différentes perspectives, apprendre les uns des autres – et les uns avec les autres –, et élaborer ensemble de nouvelles perspectives pour un avenir plus durable.

Avec cet appel à projets, l'OFAJ encourage les jeunes et leurs organisations partenaires à **transformer leurs idées en actions concrètes.** Nous cherchons à soutenir des projets de petite envergure, ancrés dans la pratique, qui font bouger les choses au quotidien, qui créent des structures durables et qui incitent d'autres personnes à s'engager.

Le concept d'**empreinte écologique positive** y occupe une place centrale. L'empreinte écologique invite à nous interroger sur notre impact négatif sur l'environnement, l'empreinte positive pose la question suivante : **que pouvons-nous changer ensemble pour que des comportements écoresponsables soient plus faciles à adopter et plus évidents ?** Il ne s'agit donc pas seulement de consommer moins de ressources, mais aussi de participer à définir les conditions et le cadre qui structure notre quotidien.

Rendre une cantine plus écologique, repenser la mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, transformer les habitudes d'approvisionnement d'une association, réaménager un espace public dans une démarche durable ou lancer ensemble une initiative respectueuse de l'environnement : **voilà quelques exemples d'empreinte écologique positive.**

Le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières – et les bonnes idées non plus. Les échanges franco-allemands peuvent ainsi devenir un terrain d'expérimentation pour accompagner le changement : qu'est-ce qui fonctionne dans le pays partenaire ? Quelles solutions pouvons-nous développer ensemble ? Et comment de petits projets peuvent-ils favoriser des changements durables à l'échelle locale ?

Avec cet appel à projets, l'OFAJ souhaite encourager les initiatives sur ces questions. **Main dans la main, les jeunes de France et d'Allemagne peuvent développer, tester et diffuser des idées concrètes – pour un avenir plus durable en Europe.**

Prêts à marquer les rencontres d'une empreinte écologique positive ?



💡 Qu'est-ce que l'empreinte écologique positive ?

L'empreinte positive désigne **les changements positifs que nous pouvons entraîner grâce à un engagement commun**. L'empreinte écologique pose la question suivante : **« Comment pouvons-nous atténuer les effets négatifs de notre comportement ? »**
L'empreinte écologique positive nous questionne différemment : **« Que pouvons-nous changer pour faciliter l'adoption d'un mode de vie plus écologique pour un grand nombre de personnes ? »**

On parle par exemple d'empreinte positive lorsque des jeunes améliorent le fonctionnement de leur établissement scolaire, mènent des actions pour limiter les besoins en ressources au sein de leur association, élaborent de nouvelles solutions en coopération avec leur commune ou s'impliquent dans l'élaboration de nouvelles politiques.

Il ne s'agit donc pas seulement d'adopter soi-même un comportement écoresponsable ; il s'agit d'amorcer un changement qui dépasse le cadre d'un comportement individuel.

Qui peut participer ?

Les demandes peuvent être déposées par des particuliers (de 18 ans et plus), des établissements, des associations de jeunesse, des organisations et des associations, notamment dans les domaines suivants :

- Animation et éducation des jeunes
- Aide à l'enfance et à la jeunesse, travail social
- Culture, sport, sciences ou médias
- Enseignement scolaire, universitaire et formation professionnelle
- Comités de jumelage
- Communes ou collectivités territoriales

La condition est que le projet présente une **dimension franco-allemande** et qu'il s'adresse à **des enfants, des adolescentes et adolescents ou de jeunes adultes jusqu'à 30 ans**.

Quels sont les projets soutenus ?

L'empreinte positive écologique montre comment nous pouvons, en agissant ensemble, changer le monde en mieux.

Les projets particulièrement intéressants ont en commun :

- **de faire bouger les choses / de changer**. Ces projets dépassent la simple information ou sensibilisation et ils ambitionnent un changement concret dans leur champ d'intervention.



3 / 6

- **d’être conçus par des jeunes.** Ce sont des enfants, des adolescentes et adolescents ou de jeunes adultes qui conçoivent les projets et qui les mettent en œuvre. Dans la mesure du possible, les jeunes participent à la **conception, à la planification et à la mise en œuvre** du projet.
- **d’avoir un impact qui dépasse le cadre du projet.** Le projet met en place des structures aussi durables que possible, modifie les processus existants ou élabore des solutions qui pourront continuer à être utilisées même après la fin du projet. Ces expériences et leurs résultats peuvent inciter d’autres personnes à s’engager ou à adopter un nouveau comportement.

Les projets peuvent, par exemple, porter sur les thèmes suivants :

1. **Consommation durable et économie circulaire**

Focus : Économiser les ressources et mettre en place des structures favorisant une consommation durable, le partage, la réparation et la réutilisation.

Exemples : Mise en place d’une option végétarienne ou régionale obligatoire dans une cantine universitaire, création d’une coopérative d’achat solidaire dans deux universités – une en France et une en Allemagne – afin de comparer les résultats, discussion sur les problèmes rencontrés et les solutions proposées dans chaque pays.

2. **Écologie urbaine et biodiversité**

Focus : Valoriser ensemble les lieux de vie sur le plan écologique et contribuer durablement à promouvoir la biodiversité.

Exemples : Construction simultanée, dans deux villes jumelées, de espaces de jardinages dans l’espace public et d’hôtels à insectes, ou aménagement de jardinières, accompagnées de panneaux d’information sur la flore locale et d’une mention relative à la coopération franco-allemande dans le cadre de ce projet.

3. **Mobilité**

Focus : Repenser ensemble la mobilité et initier des changements concrets dans notre propre environnement.

Exemples : Organisation d’un « rallye vélo-climat » transfrontalier. Les participantes et participants parcourent à vélo un itinéraire reliant deux villes jumelées situées dans la région frontalière, en recensant les lieux les plus adaptés aux cyclistes et en créant une carte en ligne bilingue avec des suggestions de cyclotourisme.

4. **Éducation & engagement politique**

Focus : Donner aux adolescentes et adolescents, et aux jeunes adultes, les moyens de participer à l’élaboration de politiques en faveur de l’environnement, de sensibiliser davantage à la justice climatique et de jeter des ponts entre la société civile et la politique locale.



4 / 6

Exemples : Une conférence franco-allemande sur le climat pour les jeunes au sein d'une mairie. Dans le cadre d'ateliers bilingues, des jeunes issus de villes jumelées élaborent des revendications concrètes en matière de développement durable à l'intention des élus locaux, les remettent directement aux maires des deux villes lors d'une table ronde et publient un texte de revendications dans un format numérique.

5. **Développement durable numérique et informatique verte**

Focus : Rendre les structures et pratiques numériques plus vertueuses et développer des solutions pour que les usages de la technologie respectent davantage les ressources.

Exemples : Un atelier franco-allemand sur le thème « Digital Clean-up & Upcycling ». Les participantes et participants apprennent à supprimer des données inutiles. Ils réparent de vieux ordinateurs portables grâce à des logiciels open source, afin d'en faire don à des associations.

Ces thèmes sont proposés à titre indicatif. Les projets portant sur d'autres thèmes liés l'environnement peuvent également bénéficier d'une subvention s'ils répondent aux critères de l'appel à projets.

Qu'est-ce qui nous importe ?

Pour qu'un projet puisse être subventionné dans le cadre de cet appel à projets, il doit répondre à plusieurs critères essentiels.

La coopération peut prendre différentes formes :

- **Agir ensemble** : Des jeunes de France et d'Allemagne élaborent un projet et le mettent en œuvre ensemble, du début à la fin.
- **Apprendre mutuellement et transposer les solutions** : Les partenaires comparent différentes approches, apprennent mutuellement et développent des solutions adaptées à leur environnement.
- **Développer ensemble de nouvelles solutions** : Les partenaires élaborent ensemble des supports bilingues – un outil, un concept, une campagne d'information ou toute autre ressource qui pourra être réutilisée au-delà du projet.

C'est plus le processus de travail commun que la forme qui est ici déterminante : **que pouvons-nous apprendre les uns des autres et que pouvons-nous changer ensemble ?**

Il existe pour cela plusieurs approches :

1. Agir en tandem

Le projet est mis en œuvre avec une équipe partenaire (association, groupe d'étudiants, collectif) dans le pays partenaire. L'action est déjà en cours de planification.



5 / 6

La coopération peut également être étendue à un troisième pays.

2. S'inspirer mutuellement

Adapter une initiative structurelle qui fonctionne très bien dans un pays (par exemple, le système de consigne ou les coopératives d'énergie citoyenne en Allemagne, ou encore la législation contre le gaspillage alimentaire dans les supermarchés français).

Ce modèle est adapté au contexte local avec l'aide de jeunes du pays partenaire.

Exemple : Transposer le concept d'une « ressourcerie » étudiante (boutique d'articles d'occasion) française dans un établissement d'enseignement supérieur allemand et l'adapter au contexte local grâce à un échange de savoir-faire.

3. Développer des outils bilingues

Élaborer des ressources, des guides sur la transition écologique ou des campagnes politiques, le tout conçu par et pour les jeunes des deux pays. L'objectif est de transformer les structures politiques ou institutionnelles au niveau européen.

Exemple : Créer un kit bilingue consacré à l'engagement politique afin d'inciter les collectivités locales en France et en Allemagne à aménager durablement des espaces verts pour les jeunes.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Les projets soumis seront évalués sur la base des critères de notre appel à projets. Cette évaluation porte notamment sur l'impact environnemental, la participation des jeunes, le niveau de coopération franco-allemande, ainsi que la pérennité et la possibilité de réutilisation des résultats.

L'OFAJ souhaite soutenir des projets aussi variés que possible. Il prend pour cela en compte les différents publics cibles, les thèmes, les régions concernées et les types de projets.

Un bon projet...

- **change les choses** : Ces projets dépassent la simple information ou sensibilisation et ils ambitionnent un changement concret dans leur champ d'intervention.
- **est animé par des jeunes** : Les enfants, adolescentes et adolescents ou jeunes adultes participent activement à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre.
- **a un impact au-delà du projet** : Ses résultats, ses expériences et ses solutions peuvent faire l'objet d'une réutilisation ou d'une adaptation par d'autres personnes.



Conditions générales

- **Montant de la subvention** : jusqu'à 3 000 € par projet
- **Public visé** : Enfants, adolescentes et adolescents, et jeunes adultes
- **Type de projet** : Petits projets ayant une empreinte écologique positive concrète
- **Demande de subvention** : Le formulaire « Demande de subvention pour autres projets », rempli et signé, doit être adressé par e-mail à Anne Gainville (gainville@ofaj.org) avec la mention « Appel à projets – Main dans la main », même si vous dépendez d'une centrale. Merci dans ce cas d'informer votre centrale du dépôt de cette demande.
- **Date limite** : 31 janvier 2027
- **Sélection** : février 2027
- **Période de mise en œuvre** : De mars à décembre 2027

Vous trouverez davantage d'informations sur les conditions d'éligibilité, sur la procédure de demande et sur les dépenses éligibles dans les Directives de l'OFAJ.

Votre idée peut changer les choses

Un grand changement ne commence pas toujours par un grand projet. Parfois, cela commence dès qu'un groupe de jeunes pose une question, remet en question une règle existante ou expérimente ensemble.

Qu'aimeriez-vous changer dans votre entourage ? Que pouvez-vous apprendre de la jeunesse allemande ? Et que pouvez-vous réaliser ensemble ?

Nous avons hâte de découvrir vos idées !

Main dans la main pour demain.